

# COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2012

### PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BONIN, I. CHARRY, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, P. HABERTHUR, M. LEBLANC, A. PENSIVY, L. POMMIER

Absents excusés : P. BALVAY (pouvoir à A. BONIN), V. BENLALLI, I. MASSON

### OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 19 AVRIL 2012

Néant.

### FINANCES ET GESTION

#### Elections législatives

Les permanences du bureau de vote en salle de la Poste ont été arrêtées en séance.

#### Contrats de gaz de ville

En fonction de l'arrivée à échéance de plusieurs des cinq contrats de fourniture de gaz pour différents équipements communaux et des hausses annoncées, Bernard LACOMBRE a lancé une consultation avec mise en concurrence des fournisseurs potentiels.

#### Revenus des domaines

Le conseil accepte l'offre du GAEC de la Forge d'un montant de 300 € pour faire 6,8 hectares de foin sur des parcelles communales.

Les redevances annuelles versées à la commune par France Télécom pour occupation du domaine public sont fixées comme suit : pour 12,1 km en aérien : 622,98 € ; pour 12,5 km en souterrain : 484,04 € ; pour chacune des deux cabines téléphoniques : 98,00 €.

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Patrimoine communal

La réunion entre les riverains et copropriétaires de l'allée Jean Faivre et la commission urbanisme et travaux pour statuer sur la rétrocession de cette voie à la commune est fixée au lundi 11 juin à 19h00 sur place.

Bernard LACOMBRE a signé avec le conseil régional de Bourgogne la convention Villages Avenir qui permet à la commune, sans aucun engagement de sa part, d'initier un programme de réhabilitation immobilière à orientation sociale quand elle le souhaite sous un délai maximal de trois ans.

Une réunion entre Bernard LACOMBRE, Maurice BAILLON et l'architecte des Bâtiments de France, M. Stéphane AUBERTIN, a permis de commencer à préparer une opération de réhabilitation des fresques de la voute du chœur de l'église, qui associerait la commune et Eglise et Patrimoine. Les motifs concernés, qui surplombent l'autel, relèvent d'opérateurs très spécialisés dont M. AUBERTIN doit nous donner la liste en vue d'une consultation. Les travaux pourraient être éligibles à subventions.

#### P.L.U.

La prochaine réunion de la commission, consacrée à la mise au point du zonage et du règlement, se tiendra en mairie le jeudi 14 juin 2012 à 9h30.

## **Bâtiments**

La commune a reçu notification d'une subvention de l'Etat de 54.162 € au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour réaménager la mairie. Cette aide de l'Etat est assujettie à la réception avant le 30 septembre 2012 d'un document attestant de la mise en route effective de l'opération. En conséquence et selon l'accord pris avec M. GIRARDOT, architecte, lors de la réunion du 25 mai, le dossier de consultation des entreprises sera remis à la commune courant septembre pour une publication de l'appel public à la concurrence avant la fin du mois. Les travaux seront répartis en trois tranches : rez-de-chaussée, étage et façades.

## **Assainissement**

La Lyonnaise des Eaux, délégataire pour l'exploitation du réseau d'assainissement, a remis son rapport annuel pour 2011 : 602 usagers du service ont consommé 54.103 m<sup>3</sup> d'eau. Le réseau d'eaux usées mesure 15.140 m et le réseau enterré d'eaux pluviales s'étend désormais sur 9.800 m ; il s'accroît chaque année du linéaire supplémentaire de fossés busés.

Ramené à la base de référence de 120 m<sup>3</sup> par an et par contrat individuel, le coût unitaire de l'assainissement, répercuté au travers des factures d'eau potable, marque une légère variation de 1,42 % entre 2011 et 2012 liée à la seule incidence de la TVA qui passe de 5,5 à 7,0 %, les montants H.T. restant inchangés, soit en l'occurrence un prix TTC par m<sup>3</sup> passant de 1,708 à 1,7323 €.

Le conseil arrête par délibération, à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2012, la participation pour assainissement collectif à 1.600 € pour raccordement à un réseau public préexistant et 460 € pour un raccordement à un réseau public postérieur à la construction des habitations.

## **COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES**

### **Téléphonie mobile**

L'attaque devant le tribunal administratif du projet de mât de téléphonie mobile en haut de Géanges par un groupe de riverains gêle l'opération au risque de décourager l'opérateur candidat.

### **Santé**

La réunion avec les professionnels du secteur médical et paramédical en vue d'étudier la faisabilité d'une maison de santé se tiendra en mairie le vendredi 1<sup>er</sup> juin à 20h00 avec la participation de Mme Anita ROBERT pour l'Agence Régionale de Santé et du docteur Richard CHAMPEAU, spécialiste du sujet et à l'origine de la création d'une maison de santé dans la Nièvre.

Une formation de 14 personnes à l'utilisation du nouveau défibrillateur sera faite le samedi 2 juin à 9h30 sous l'animation de Didier DEHAYS, salle Alain Carillon où l'appareil est installé.

### **Restaurant scolaire**

Le conseil mandate le maire pour mener à bien la consultation annuelle habituelle pour la fourniture des repas du restaurant scolaire en liaison froide pour l'année scolaire 2012-2013.

### **Manifestations**

La chorale des Deux Rivages donne un concert dans l'église le samedi 2 juin à 20h30.

Le regroupement des fêtes du 14 juillet sur une seule journée est reconduit pour le samedi 14 juillet 2012.

## **FORET ET ENVIRONNEMENT**

### **Cantonniers**

Du fait d'une indisponibilité prolongée de Dominique GUIGUE, Paul JEANNIN est désormais affecté à 100 % à l'équipe de voirie aux côtés de Fabien KAMMER et Eric VANDOOLEGHE, tous travaillant désormais 39 heures par semaine au lieu de 35.